

## Compte rendu de réunion

### Objet : Contournement autoroutier d'Arles Groupe de travail Hydraulique séance 2

Date de réunion : 15/10/19

Lieu : CCI Pays d'Arles – Arles

Rédacteur du CR : DREAL PACA

Participants	Excusés	Liste de diffusion
Voir liste annexée		Participants

### DEROULEMENT DE LA SEANCE :

Stéphane Saint-Pierre, directeur du cabinet Nicaya Conseil, présente aux participants l'ordre du jour de la séance :

1. Présentation des participants
2. Règles et déroulé de la séance
3. Rappels sur la démarche de concertation
4. Partage des données sur le thème « hydraulique »
5. Travail en atelier
6. Suites du travail sur le thème « hydraulique »

### RELEVÉ DES ECHANGES :

Stéphane Saint-Pierre présente aux participants les règles de vie du groupe de travail.

Julien Menotti, responsable d'opérations à la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, effectue un rappel du schéma de gouvernance de la démarche de concertation et du cadre de travail du projet fixé au maître d'ouvrage par la Décision ministérielle du 12 juillet 2018.

Un participant s'interroge sur la signification des 10 centimètres de « surcote » autorisés pour le projet en matière d'incidences sur la ligne d'eau. Julien Menotti indique que ceci signifie que le projet de contournement autoroutier ne doit pas, en dehors du lit endigué, avoir un impact supérieur à 10 centimètres sur la hauteur d'eau, sur l'ensemble du territoire, par rapport à la situation de référence sans projet dans le cadre d'une crue de référence et d'une rupture de digues telle que définie au PPRI. Ainsi, pour exemple, si en point donné la hauteur d'eau sans projet est de 80 cm, la hauteur d'eau recalculée avec les incidences du projet ne doit pas excéder 90cm.

Julien Menotti présente le principe d'ajustement du déroulement des séances de travail, avec une démarche visant à favoriser l'expression des participants afin d'alimenter la conduite du projet, avant d'évoquer les attentes du maître d'ouvrage et les enseignements issus de la réunion préparatoire sur le thème « hydraulique » du 11 juillet 2019. Voir diapos 9 à 11.

#### Axe 1 : Partage des données sur le thème « hydraulique »

Fabienne Scerri de EGIS dresse dans un premier temps (diapos 12 à 19) l'état des lieux des connaissances concernant l'hydraulique fluviale (Rhône).

- ◆ Un participant s'inquiète des dégâts que pourrait causer une crue millénale ou une crue similaire à celle de 2003.
  - Fabienne Scerri assure que les études et le Plan de Protection du Risque

Inondation prennent en compte ces éléments.

- Julien Menotti rappelle que tous les événements passés nourrissent l'établissement des différents niveaux de crue à considérer (décennale, centennale, etc), et que l'hydraulique fluviale prend en compte les niveaux de crue de faible occurrence, dans une démarche sécuritaire s'agissant de la politique du risque Inondation.
- ◆ Un participant précise qu'il est important d'intégrer le fait qu'il est impossible de se prémunir contre un débit exceptionnellement important du Rhône et qu'il est donc nécessaire de fixer des contraintes réglementaires strictes à ce type de grands projet d'infrastructure
- Lionel Patte, chef de l'unité maîtrise d'ouvrage à la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, précise que l'objectif principal est que le projet de contournement n'ait pas d'impact significatif en cas d'événements naturels incontrôlables.

Lise Foucher de EGIS dresse dans un second temps (diapos 20 à 29) l'état des lieux sur les connaissances concernant l'hydraulique agricole et les ressources en eaux superficielles et souterraines.

- ◆ Un participant s'étonne que la DREAL indique que les études aient été reprises là où elles s'étaient arrêtées en 2013 alors que la bande de 300 mètres a été mise de côté au profit du fuseau de 1000 mètres.
- Lionel Patte précise qu'effectivement c'est le fuseau de 1000 mètres qui constitue la base de travail suite aux modifications des contraintes réglementaires sur la thématique hydraulique. Les enjeux du territoire qui ont évolué seront de nouveau étudiés afin de permettre au maître d'ouvrage de retenir la meilleure solution technique et construire le meilleur projet. La concertation formelle qui aura lieu au printemps 2020 sera de même nature que celle de 2011, précédera le choix du tracé, et bénéficiera pour cela de l'actualisation et des compléments d'études mis en œuvre depuis la reprise du projet en 2019.

## **Axe 2 : Travail en atelier**

Stéphane Saint-Pierre présente l'objectif de l'atelier de travail « Hydraulique », à savoir caractériser les points forts, les points faibles, les pistes d'amélioration, les enjeux prioritaires et les projets annexes à prendre en compte dans les deux domaines de l'hydraulique fluviale et de l'hydraulique agricole / ressource en eau.

Deux tours ont été organisés au sein du temps de travail afin que les participants puissent travailler sur les deux thématiques hydrauliques.

### **Les productions in extenso des participants se trouvent restituées en annexe du présent document.**

Au cours de la restitution du travail, un participant rappelle que toute surface agricole qui pourrait disparaître en lien avec la section nouvelle du contournement équivaut à la disparition d'une surface identique d'eau potable de la nappe de Crau. Il indique donc que la surface d'emprise du projet aura un impact non négligeable sur la recharge de la nappe phréatique.

Il indique également qu'il sera important de s'assurer que le concessionnaire payera toutes ses redevances afin d'entretenir le réseau et d'être en mesure de compenser les surfaces agricoles amenées à disparaître. Cette question d'équilibre concerne également selon lui les aléas liés au changement climatique : des effets loupe sont susceptibles de se créer sur les sols, ce qui influencera les rendements agricoles ou encore la qualité de l'air. Ce participant conseille au maître d'ouvrage de ne pas sous-dimensionner les bassins de pluie et d'adopter une perspective catastrophiste tout en différenciant les milieux urbains et ruraux. Il ajoute qu'il serait pertinent de profiter du projet pour améliorer les circulations en cas de crise et notamment les connections intermodales avec la voie ferrée. Il évoque enfin le fait que le réseau hydraulique agricole transporte également des écoulements pluviaux.

Un participant suggère de réaliser des bassins tampons plus grands qui rendraient service au territoire en matière d'écoulement et pas seulement à l'autoroute.

Divers enjeux sont tour à tour évoqués par les participants : la répartition des eaux liée aux ouvrages SNCF de la partie en jumelage RN113 / voie ferrée entre Saint Martin de Crau et Pont de Crau, la régulation de la ligne d'eau sur les espaces du GPMM, le ressuyage par le SYMADREM de la Plaine de Trébon au Nord, ainsi que l'exutoire unique de Fourchon.

Plusieurs participants manifestent leur besoin d'entretenir des échanges directs et réguliers avec l'équipe projet (notamment EGIS) tout au long du projet.

### **Axe 3 : Suites de la séance**

La séance s'achève sur l'indication des suites données au présent atelier :

- Envoi aux participants du support de présentation de la séance et d'une synthèse des échanges ;
- Proposition d'une date pour la troisième séance du groupe Hydraulique transmise en novembre. Celle-ci portera principalement sur les premiers résultats de l'évaluation des variantes suite à la prise en compte des productions des participants.

## Annexe : Verbatim des Ateliers

Les tableaux suivants sont les retranscriptions in extenso des contributions réalisées par les participants lors des ateliers.

<b>Hydraulique agricole et ressources en eau</b>
<b>Points forts</b>
Accès à l'eau et assainissement par des <u>structures fonctionnelles</u>
Un système d'irrigation qui recharge la nappe (gravitaire) + rôle des prairies
Seule ressource en eau provient de la Durance via irrigation gravitaire
Nappe de qualité qui alimente en eau potable : 250 000 habitants et 5 000 hectares
Pareil en industrie
<b>Points faibles</b>
Vulnérabilité de la ressource en eau de consommation courante --> alimentation en forage (Draille Marseillaise)
Assainissement en un seul point (canal d'Arles à Bouc)
Durée réalimentation (attention point bas)
La gestion du pluvial (Plan du Bourg / Gimeaux)
Vulnérabilité de la nappe face au ruissellement routier
Mauvaise gestion par les utilisateurs des droits d'arrosage
Fonctionnement des fossés routiers (drainage du surplus d'arrosage, niveau d'entretien)
Augmentation de l'imperméabilisation
Problème d'entretien des fossés RN113 / voie ferrée
Attention : le réseau des arrosants de la Crau n'est pas pris entièrement en compte : se rapprocher de Gaëtan Guichard
Territoire qui dépend de ressources extérieures
Territoire qui dépend des pratiques agricoles évolutives
Territoire fortement soumis aux changements et aléas climatiques
Perte des surfaces agricoles et donc de surfaces irriguées et augmentation des surfaces imperméables
<b>Pistes d'amélioration</b>
Eau courante - tout à l'égout
Améliorer la gestion du pluvial
Evaluer les conséquences des modes de gestion d'urgence lors d'inondations (lors d'épisodes précédents, des sections sous la RN113 ont conduit à inonder certains secteurs...)
Contrôle de la gestion de l'eau d'arrosage par les utilisateurs
Fonctionnement Canal de Craponne qui a un effet "digue" et qui récupère les eaux de pluie

--> risque de débordement --> attention aux réseaux secondaires : profiter du projet pour augmenter la transparence du canal
Proposition : station de relevage ?
Réhabilitation de l'ensemble des réseaux touchés et de leurs accès
Mise en œuvre d'autres solutions pour diminuer / canaliser le trafic : ferroviaire, fluvial
Mise en cohérence avec les voies de chemin de fer et les routes nationales
Prise en compte de tous les modes (y compris ferroviaire) notamment pour la gestion de crise
Intégration du concessionnaire aux périmètres des ASA (redevance)
<b>Enjeux prioritaires</b>
Assurer la fonctionnalité des réseaux existants (irrigation et assainissement)
Préserver les terres agricoles (nourrir les gens) + gestion de l'eau
Préservation de la qualité de l'eau
Garantir l'accès à l'eau (réseaux collectifs + forage)
Alimentation des zones humides
Servitudes de passage
Attention impact du changement climatique local : si on augmente le trafic, est ce qu'on augmente le changement climatique local ? Menace sur les cultures car baisse de la production et des rendements. Menace aussi la qualité de l'air déjà mauvaise !
Qualité des eaux : Gestion des eaux pluviales en adéquation avec les objectifs de préservation de la qualité de l'eau --> pas de rejet dans les canaux et dans les milieux naturels. Gestion des eaux pluviales en adéquation avec les objectifs de qualité de la nappe --> attention à la profondeur des bassins d'irrigation
Entretien des réseaux rendus transparents ? Qui les entretient ? Attention à l'effet "barrière" du projet. Obligation de transparence hydraulique et humaine !
Rétablissement des continuités hydrauliques et re-création des prairies détruites --> diminution des revenus des structures de gestion (futur concessionnaire doit payer !!)
<b>Projets à prendre en compte</b>
Projets de fusion d'ASA
Projets de modernisation d'économie d'eau : existent 3 phases temporelles et objectif de mieux réguler l'irrigation agricole
Régulation des prises d'eau pour ne pas saturer les fossés d'assainissement et mieux gérer la ressource
Manque les arrosants de la Crau dans les cartes (voir SMGAS)

<b>Hydraulique fluviale</b>
<b>Points forts</b>
Travaux sur les digues
Plan Rhône
Endiguement du Vigueirat
Ouvrages SNCF de Pont de Crau à Saint Martin de Crau bien dimensionnés pour ressuyage
Gestion crues Saint Martin
Digues SYMADREM
Réseau hydraulique très complexe
<b>Points faibles</b>
Ligne d'eau Canal Arles à Bouc (GPMM). Barrage anti-sel --> pompage
Transparence hydraulique RN113 / voie ferrée (Raphèle)
Enclavement de la zone de Fourchon (différent niveau d'eau jusqu'à 20 - 25 cm)
Continuité d'accès pour l'entretien
Rive droite (Gimeaux, Trinquetaille) un seul point de pompage
RN113 pas bien dimensionnée --> cf événements Raphèle --> exutoires trop sous dimensionnés
Passages hydrauliques RN113 + voie ferrée
Canal de Craonne --> aspect digue, gestion, sous-dimensionnement, entretien
Réseau hydraulique très complexe
Point bas : Saint Hypolite et Balarin (voie ferrée entre les deux de 5 km)
Risque Vigueirat + vallée des Baux
Gestion du ressuyage lors des inondations
<b>Pistes d'amélioration</b>
Améliorer le ressuyage des terres (Gimeaux)
Amélioration passages hydrauliques RN113 et voie ferrée
Attention sur fonctionnement Canal de Craonne - le réseau irrigation collecte des eaux pluviales
Améliorer le ressuyage (inondations)
Bassins tampon "surdimensionnés" pour la gestion des écoulements du territoire : question de régulation
<b>Enjeux prioritaires</b>
Améliorer le ressuyage de Gimeaux / Trinquetaille
Goulot Fourchon

Meilleure gestion barrage anti-sel pour les différents enjeux : barrière anti-sel, régulation ligne d'eau amont pour meilleur écoulement
Cohérence hydraulique SNCF / RN113
Cotisation annuelle ASA en fonction surface soustraite / imperméabilisée
Tenir compte réchauffement climatique montée des eaux / pluviométrie plus importante
Pas de modification de l'écoulement du Rhône
Améliorer les écoulements Nord-Sud : RN113, canaux, voie ferrée
Gestion de crise - circulation - secours
Diminuer la vulnérabilité des réseaux (électricité, gaz) : profiter du contournement pour mettre "au sec" ces réseaux
Régulation des écoulements : ne pas augmenter le débit vers l'aval
Prendre en compte les phénomènes de ruissellement sur le secteur de Saint Martin
<b>Projets à prendre en compte</b>
Transparence hydraulique Vigueirat Trinquetaille et Mas de Vert
Plan Rhône Plaine de Trébon et création d'un syphon --> voir SYMADREM
Liaison Sud-Est Arles RD35 - 113
Ressuyage des zones inondées en cas d'éventuelles brèches
Digues SYMADREM
Modification voie SNCF Nord Arles
Déviation RD35
Il faut améliorer collectivement la connaissance du fonctionnement sur Arles (à l'image des SDAP pour Saint Martin)

## **CONTOURNEMENT AUTOROUTIER D'ARLES**

**Atelier n°2 Hydraulique du 15 octobre 2019**

### **ANNEXE – LISTE DES PRESENTS**

(Le support de présentation power point comprend la liste de tous les invités au GT Hydraulique)

#### **DREAL**

Julien Menotti  
Lionel Patte

#### **EGIS**

Lise Foucher  
Fabienne Scerri  
Boris Metral

#### **Nicaya**

Stéphane Saint-Pierre  
Laure Baudin

#### **ASCO Marais d'Arles / SMGAS**

J-P Dourguin  
Pierre Raviol

#### **Chambre d'agriculture 13**

Christelle Macé

#### **Sous-préfecture d'Arles**

Sabrina Dupont

#### **ACEN**

Corinne Dub  
Jean-Bernard Moureau

#### **Ville d'Arles**

Mimoun Boukoulla  
Aline Martin

#### **ASA Triquette**

François Jourdan

#### **ASA Mas de Vert**

Dijal Villaud

#### **SYMCRAU**

Alexis Verbeke

#### **PNR Camargue**

Laure Bou

#### **CCI Pays d'Arles**

Christelle Castell

#### **DGAST ACCM**

André Montagnier

#### **Canal de Craponne**

Gaëtan Guichard

#### **Saint Martin de Crau**

Daniel Petitjean

#### **ASSPB**

Albert Laugier

#### **CIV Raphèle**

Gérard Quaix

#### **CIQ La Roquette**



Michel Le Meur

**CD13 DRP**  
Emmanuelle Guillot

**DDTM 13**  
Loïc Bonnier

**AFB**  
Benjamin Faure